

Tout cela constitue de l'information et personne—ni l'honorable député de Villeneuve, ni la Société Radio-Canada—ne peut l'oublier. On est obligé de prendre tout cela en considération, car c'est ce qui fait la nouvelle.

● (9.10 p.m.)

Par exemple, lorsqu'une nouvelle force réussit quelque chose, comme le Ralliement créditiste, en 1962; lorsqu'un parti tient un congrès, comme les conservateurs l'an dernier et les libéraux cette année; lorsqu'une occasion spéciale comme la crise du 19 février dernier se présente, cela fait varier la valeur ou la source de la nouvelle. Tout cela permet à chaque groupe en particulier d'émerger, à un moment donné, et d'être dans l'ombre à une autre période. Cela est normal.

Mais ce que je trouve anormal, c'est que, à un moment donné, un directeur général ou je ne sais trop quel est son titre exact, M. Marcel Ouimet, gérant-général de Radio-Canada, se permette d'envoyer des messages « secrets et urgents » condamnant la publicité accordée à ce qu'il appelle « le gang à Lévesque ». Cela, je ne trouve pas que c'est normal, et pour plusieurs raisons.

Premièrement, les indépendantistes, comme tout autre groupe, paient des impôts. Par ailleurs, ils constituent une source de nouvelles, car ils arrivent dans un temps donné, dans une période donnée, avec quelque chose de nouveau. Ils arrivent avec des idées nouvelles, comme d'autres peuvent le faire.

Deuxièmement, on appelle « secret » le nombre de fois qu'il a pu paraître à la télévision, alors que jamais on n'a fait la même chose pour les autres. Pourquoi envoyer un message « secret et urgent » pour condamner le nombre de fois que le nom de M. Lévesque a pu être prononcé, alors qu'on n'a pas fait une enquête générale pour évaluer la publicité que d'autres ont pu recevoir, en fonction de la nouvelle qu'ils peuvent représenter et des circonstances dans lesquelles ils ont fait la nouvelle? Si, au lieu d'un message « secret et urgent », on instituait plutôt une enquête générale, effectuée par les services de Radio-Canada, sur la fréquence des « apparitions » des hommes publics et sur les circonstances qui ont donné lieu à ces « apparitions » ou à ces sources de nouvelles, peut-être que, à ce moment-là, on pourrait tirer des conclusions autres que celles qu'on a pu tirer, à l'occasion d'une simple poussée de nouvelles au profit d'une idéologie spécifique, l'indépendance du Québec, qui est causée par sa nouveauté.

Depuis un an, il y a tout de même eu deux députés à Québec et un à Ottawa.

M. Caouette: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

[M. Grégoire.]

Il y a quelques jours, j'entendais, aux nouvelles nationales de la télévision—comme tous ceux qui ont écouté les nouvelles—M. Pierre Bourgault, nous exposer, à deux reprises consécutives, les griefs qu'il avait contre M^{me} Ferretti, vice-présidente de son mouvement.

L'honorable député croit-il qu'il s'agit là d'expression d'idée? Est-ce que Radio-Canada doit consacrer du temps aux chicanes qui existent à l'intérieur d'un parti, entre M^{me} Ferretti et M. Pierre Bourgault, par exemple?

M. Grégoire: Monsieur le président, je vais répondre de deux façons.

Je me rappelle fort bien que lorsqu'un ancien député du Ralliement créditiste, le docteur Guy Marcoux, a quitté le parti, le service des nouvelles de Radio-Canada a diffusé les idées exprimées par le docteur Marcoux, par le député de Villeneuve, par moi-même ou par un autre député du Ralliement créditiste.

Par ailleurs, il y a à peine une semaine, lorsque l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) est devenu conservateur progressiste indépendant, on lui a permis d'expliquer les raisons de son départ et les causes de scission à l'intérieur de son parti.

A l'heure actuelle, le RIN a convoqué un congrès qui doit avoir lieu le 30 mars. Il compte plusieurs milliers de membres et il y a scission à l'intérieur du parti. Alors, on permet aux tenants des deux points de vue de se faire entendre. Je fais remarquer que le RIN a beaucoup moins de publicité à Radio-Canada que le parti libéral peut en avoir à l'heure actuelle, et cela se comprend fort bien. Il en a également beaucoup moins que les conservateurs n'en ont eu lors de leur congrès, en septembre dernier.

Je crois que j'ai répondu à la question.

M. Guay: Non.

M. Grégoire: Le député de Villeneuve a demandé si je pouvais expliquer cette affaire, et j'ai répondu « oui », disant qu'il y avait deux raisons. Premièrement, le congrès du RIN est l'objet de commentaires, tout comme celui des libéraux présentement et celui des conservateurs en septembre dernier.

Deuxièmement, cette chicane-là est expliquée aux nouvelles, tout comme les autres chicanes qui ont eu lieu.

Ce sont deux exemples.

M. Guay: Bourgault n'est pas député!

M. Grégoire: Cela n'a pas d'importance. C'est un groupement politique qui a sa raison d'être.